

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 04/24**Compte-rendu n° 04/24 du 09.09.2024**

Participants : J-L. Chéron, D. Fargeot, Y. Grangier, F. Marty, M. Bournazeaud, A. Tournier, C. Malavergne, A. Petit, F. Larzinière, S. Delerive, E. Pichon, C. Catard, A. Sarlandie, M. Faure, A. Valet-Narjou, V. Lopez-Suarez, K. Cario, C. Touze, C. Lecomte, A-M. Lochou (visio).

Questions abordées :

Rappel de dates,
Restaurant scolaire – légumerie,
Restaurant scolaire : calendrier d'exécution des travaux,
Restaurant scolaire. Plan de financement prévisionnel au 01.09.24 ,
Organigramme des services,
Contrat d'apprentissage,
Création d'un jardin partagé,
Pôle Relais Nature (PRN),
Passage au Compte Financier Unique (CFU).

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES**Rappel de dates :**

- C. Lecomte absent du 11 au 16 septembre,
- Mardi 10 septembre, 18 h, Périnet : ramassage des pommes de terre,
- Mardi 17 septembre, 18 h, salle du conseil : AG Livre en fête,
- Vendredi 20 septembre, sous la halle, 15 h : brocante aux livres,
- Du 22 septembre au 12 octobre : Mathilde Perrault-Archambault (auteur jeunesse) sera en résidence à la Maison de la Dîme,
- Lundi 23 septembre : secteur société,
- Mercredi 25 septembre, 16 h 30 : pose la première pierre – botte de paille du restaurant scolaire,
- Lundi 30 septembre, 18 h : CCAS.

Restaurant scolaire : calendrier d'exécution des travaux : Ce calendrier fait par l'OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) de la société SEPIBAT nous a été communiqué le 24 juin :

- Terrassement, fouilles, semelles ... : semaine 27 à semaine 37 (1^{er} juillet au 14 septembre),
- Réalisation des réseaux sous dallage : semaine 41 à 44 (07 au 31 octobre),
- Implantation et pose de la charpente du réfectoire : semaine 46 à 49 (12 novembre au 07 décembre),
- etc
- Réception du chantier : semaine 20 en 2025 (12 au 16 mai).

Pour rappel : la pose de la « première botte de paille » est prévue le mercredi 25 septembre à 16 h30.

Restaurant scolaire – légumerie : lors de sa commission permanente du 08 juillet, le Conseil Régional nous a accordé pour notre légumerie une subvention de 25 912, 70 €.

Restaurant scolaire. Plan de financement prévisionnel au 01.09.24 : à partir du plan de financement réalisé par A-M. Lochou :

DEPENSES		RECETTES	
Sous-total Etudes et MO	530 427, 83	Subventions : - DETR 2024	279 556, 60
		- DETR 2025 espérée	250 000, 00
		- Département 23 + 24	219 162, 00
		- Région	25 912, 70
		- AAP GP 24	75 000, 00
		- AAP GP 25 espérée	75 000, 00
		- CAF	212 797, 00
		Sous-total subventions *	1 137 428, 30
Sous-total Travaux	2 493 778, 92	Prêt	2 000 000
Total général HT	3 024 206, 75	FCTVA (total TTC X 16, 404 %)	595 309, 05
TVA 20 %	604 841, 35	Autofinancement général **	- 103 689, 25
<u>Total Général TTC</u>	<u>3 629 048, 10</u>	<u>Total financement TTC</u>	<u>3 629 048, 10</u>

* Les subventions représenteraient 45, 6 % du total général HT et 31, 3 % du total général TTC

** Attention : nous arrivons à un autofinancement négatif (!) en raison de l'emprunt de 2 millions, mais en fait nous avons déjà « tiré » sur l'emprunt (près de 7000 000 €) pour des travaux qui ne sont pas forcément en lien avec la construction du restaurant scolaire.

Organigramme des services : C. Lecomte joint à ce compte-rendu l'organigramme des services au 1^{er} septembre, réalisé par AM. Lochou. Nous voyons qu'il y a 50 agents qui travaillent pour la commune pour l'équivalent de 43, 5 ETP (Equivalents Temps Plein).

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Contrat d'apprentissage : Depuis le 1^{er} septembre nous avons en alternance (apprentissage), Sarah Dumas, étudiante en 3^{ème} année du BUT VTD. Le rythme de de l'alternance devrait être de 2 à 3 semaines à la marie et d'une semaine à l'IUT.

Nous lui avons demandé de travailler sur plusieurs projets : jardin partagé, aménagement pédagogique d'un espace forestier, le pédibus, la création d'un verger, le gaspillage alimentaire.

Sa rémunération devrait être de 53 % du SMIC (environ 900 € pour nous, employeur).

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Création d'un jardin partagé : un habitant de la commune (avenue du 8 mai) nous propose de mettre à disposition environ 7 000 m² de terrain pour le projet de jardin partagé. Il propose également d'utiliser son matériel, la réserve d'eau (1 000 litres), etc ... En contrepartie, il demande l'entretien de tous les espaces extérieurs, les abords périphériques (débranchailleuse) et l'entretien des fruitiers.

Pôle Relais Nature (PRN) : Max, Cyril et Jean-François Antoine ont commencé à travailler sur ce projet. Nous envisageons de commencer la réalisation de ce bâtiment en 2025. Nous voudrions que le bardage bois et l'essentiel du travail de second œuvre soit réalisé en régie, c'est-à-dire par les agents.

Le toit serait d'un seul pan et pourrait accueillir ultérieurement des panneaux photovoltaïques. La salle de musculation du gymnase deviendrait le club-house pour le hand et la salle serait déplacée dans le PRN. Il est

envisagé une construction d'environ 187 m² (longueur 25 m, largeur 7, 50 m) : salle de musculation (100 m²), vestiaires + douches (2 X 15 m²), espace repas (33 m²), douche libre (3 m²), WC handicapé (4, 50 m²), Locaux techniques (10,50 m²), local rangement –TGBT- (6 m²), plate-forme pour lavage des vélos (6 m²).

M. Faure doit rencontrer les associations la semaine prochaine.

Il ne s'agit là que d'un brouillon. Tout cela devra être « affiné » par un(e) architecte.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Passage au Compte Financier Unique (CFU) : pour l'exercice comptable 2024, on devrait passer au Compte Financier Unique (CFU). Le CFU remplace le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable. Seul ce document sera présenté au conseil municipal et fera l'objet d'un vote.